

Décision 21-DCC-249 du 10 décembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Auto Martigues et de la société istréenne de diffusion automobile par la société Emil Frey Motors France

Posted on: 10 décembre 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Emil Frey Motor France

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Société istréenne de diffusion
automobile
Auto Martigues

Lire

le texte intégral de la décision

132.99 Ko